

Courlevon marche vers une fusion à cinq

DISTRICT DU LAC • Les communes de Courlevon, Salvenach, Lurtigen, Jeuss, et Morat ont tenu leur première réunion officielle en vue de négocier une convention de fusion. Elle devrait être signée au mois de janvier 2014.

CHRISTINE WUILLEMIN

Il y a du mariage dans l'air dans la partie alémanique du district du Lac. Emboitant le pas aux jeunes époux Morat et Büchslen, officiellement unis depuis le 1^{er} janvier 2013, Courlevon, Salvenach, Lurtigen, Jeuss ainsi que le chef-lieu lacois ont franchi la première étape de leurs fiançailles. Les autorités communales des cinq promises se sont rencontrées, la semaine dernière, lors d'une première séance officielle en vue de l'élaboration d'un projet de fusion.

«Nos cinq communes sont désormais certaines de vouloir fusionner», se réjouit George Riesen, syndic de Courlevon. Et de préciser que son exécutif a toujours privilégié une fusion avec soit plusieurs petites communes, soit une grande entité, à savoir Morat. Courlevon a exprimé à plusieurs reprises son envie de courtiser le chef-lieu de district.

L'expérience moratoise

Selon le calendrier établi, il s'agira, pour les cinq communes lacoises, de négocier une convention de fusion d'ici au mois de janvier 2014. La population sera probablement appelée aux urnes en novembre de la même année. «Dans un premier temps, nous allons dresser l'inventaire des données des différentes communes (finances, biens, bâtiments, services, etc.) et cela pour la fin du mois de juin», indique George Riesen.

«Pour ce faire, Morat nous a proposé une marche à suivre complète utilisée dans le cadre de son union avec Büchslen. Nous avons la chance de pouvoir bénéficier de l'expérience récente de cette commune en matière de fusion», poursuit-il, en précisant que Morat et Courlevon possèdent déjà de nombreuses conventions communes notamment au niveau de la protection civile et des pompiers.

En bru idéale, la sage Morat a également conseillé aux quatre novices de créer des associations villageoises non politisées. Elles constitueraient autant de groupes d'intérêt représentant les citoyens au sein de la nouvelle commune. Selon le syndic, l'idée a été bien accueillie par la population de Courlevon qui en a pris connaissance lors de la dernière assemblée communale («La Liberté» d'hier). «Comme nous sommes un petit village (ndlr: 300 habitants), il est important que les intérêts de chacun continuent à être représentés», relève George Riesen.

Des citoyens convaincus

Des recommandations constituant autant d'arguments en faveur d'un rapprochement intercommunal mais qui, au final, ne serviront qu'à prêcher des convertis. Car contrairement à la plupart des projets de fusion, à Courlevon, ce sont les citoyens et non les autorités communales qui ont donné la première impulsion.

Lors de l'assemblée communale du 20 juin 2011, l'assistance avait manifesté, à l'unanimité, sa volonté de chercher rapidement un partenaire en vue d'une fusion. Ce souhait est en partie la conséquence des élections communales de mars. La petite commune lacoise avait alors eu une peine folle à repousser les cinq postes de son exécutif. Deux ans plus tard, le processus de fusion est en marche.

A noter qu'une inquiétude taraude tout de même la population réformée de Courlevon: si fusion il y a, devra-t-elle quitter la paroisse de Meyriez pour rejoindre celle de Morat? Selon le syndic, la question a été évoquée lors de la séance de fusion et les citoyens protestants pourront continuer à fréquenter leur paroisse actuelle. Aucun nuage noir ne semble donc pointer à l'horizon, qui entraverait les projets d'union de Courlevon. I



Le souhait des citoyens de Courlevon de voir leur commune fusionner est en bonne voie de réalisation. ALDO ELLENA-A

LE PRÉFET DU LAC DANIEL LEHMANN SALUE CE PREMIER PAS

Voir Courlevon, Morat, Jeuss, Lurtigen et Salvenach marcher, main dans la main, sur le chemin de la fusion ravit Daniel Lehmann, préfet du district du Lac. «Ce projet d'union correspond aux projections figurant dans mon plan de fusion. Je ne peux, dès lors, que le saluer», déclare-t-il en précisant ne pas connaître les détails des discussions en cours. Pourtant, dans son rapport remis à l'Etat à la fin juin 2012, le locataire du château de Morat penchait pour un regroupement de plus grande envergure: une entité à onze communes autour du chef-lieu lacois. En clair, un mariage entre Morat, Büchslen, Courgevaux, Courlevon, Galmiz, Greng, Jeuss, Lurtigen, Meyriez, Montilier et Salvenach. «Il s'agit là d'un but final qui ne se réalise pas en une étape», explique Daniel Lehmann. Et d'ajouter: «Peut-être que ce

premier pas va inciter d'autres communes à fusionner avec Morat.»

Et que devient Courgevaux prise en étau entre les deux fiancées Morat et Courlevon? Qu'elle rejoigne un jour ses voisines est tout à fait envisageable, selon le préfet du Lac. Mais il faut lui laisser du temps. «Je comprends que, pour le Conseil communal de Courgevaux, la priorité actuelle est de régler ses difficultés notamment sur le plan financier. Il est sur la bonne voie. Mais cette priorité aurait pour conséquence qu'il ne pourrait pas mener les négociations de fusion à la même vitesse que les autres et cela aurait comporté un risque», expose Daniel Lehmann. Et le préfet de rappeler qu'un projet de fusion autour de Morat ne peut se discuter qu'entre des communes qui avancent à la même

vitesse. «De plus, sa situation linguistique (ndlr: le village est bilingue) risquerait de compliquer les choses dans un projet qui réunit quatre communes alémaniques avec Morat», poursuit-il.

Sans Cressier et Courgevaux à ses côtés, Courlevon se retrouve isolée, sans frontières communes avec ses partenaires. Cette étrange configuration ne gêne pourtant pas le préfet du district du Lac. «Il s'agit certes d'une situation particulière mais cela s'est déjà vu par le passé. En 2003, Gurmels a fusionné avec Guschelmuth, Liebistorf et Wallenbuch qui est une enclave fribourgeoise dans le district bernois de Laupen. Ça n'a jamais posé de problèmes», assure-t-il en évoquant la possibilité que le périmètre territorial soit à nouveau cohérent avec une prochaine fusion. CW

BILAN

L'hôpital broyard est en plein développement

MAUD TORNARE

L'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) boucle l'année 2012 sur un bénéfice de 2,9 millions de francs. Ce résultat positif, le plus important de ces dix dernières années, s'explique notamment par une augmentation des revenus ambulatoires et un accroissement d'activités par rapport à 2011, indique l'hôpital dans son rapport annuel. Le nombre de jours d'hospitalisation sur les sites d'Estavayer-le-Lac et Payerne a augmenté de 3% en 2012. Le taux d'occupation des lits est ainsi passé à 79% en 2012 contre 74% en 2011. En fort accroissement, les prises en charge ambulatoires ont, elles, augmenté de 6%.

L'année dernière, le HIB, qui emploie 653 personnes, a renforcé ses effectifs avec la création de 19 nouveaux postes, dont deux tiers dans les soins et la médecine. «Le HIB est un hôpital aigu de proximité et de réadaptation. Notre objectif est d'améliorer sans cesse la qualité de la prise en charge des patients. Nous souhaitons ainsi mettre un maximum de nos ressources dans les soins», explique le directeur général Stéphane Duina.

En 2012, l'hôpital a mis sur pied divers projets médicaux. Deux nouvelles prestations sont désormais proposées dans les départements de pédiatrie et de gynécologie-obstétrique. Ouverte tous les jours de 17 à 23h, la clinique des enfants présente un taux d'occupation en constante hausse. Un espace physiologique de naissance encourageant l'accouchement naturel a également été créé. «Cet espace répond à une demande croissante des femmes souhaitant se réapproprier leur accouchement en toute sécurité», indique l'hôpital.

En collaboration avec le CHUV, un centre de référence du métabolisme dédié à la diabétologie et l'obésité a également vu le jour. Et depuis avril, le département de chirurgie propose des opérations spécialisées en chirurgie de l'obésité. «Le HIB a été sélectionné par le CHUV pour être sa succursale dans ce domaine. Nous avons une liste d'attente de 270 personnes», indique Stéphane Duina. Le HIB s'est aussi doté d'un centre de formation continue et de simulation de soins à la pointe de la technologie. I



La halle des fêtes de Payerne date de 1978. ALAIN WICHT-A

PAYERNE

La réfection de la halle des fêtes coûtera 3,6 millions

MAUD TORNARE

La rénovation de la halle des fêtes de Payerne coûtera finalement 3,6 millions de francs. Mis à l'enquête dans la «Feuille des avis officiels du canton de Vaud», le projet prévoit d'améliorer l'isolation du bâtiment qui date de 1978. Le revêtement de toiture et de façades sera entièrement refait et les installations scéniques de la halle remises à jour.

«Le bâtiment sera ainsi phoniquement et thermiquement meilleur», explique Eric Küng, municipal en charge des bâtiments. Il est également prévu d'installer 1000 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de la halle.

Les travaux de rénovation dureront un an selon un planning serré. «Tout devra être prêt en août de l'année prochaine pour Air14», précise Eric Küng. De nombreuses manifestations seront organisées dans la halle durant le meeting aérien.

Durant les travaux, le bâtiment sera fermé de manière périodique en tenant compte des manifestations. Supérieur aux deux millions de francs prévus dans le plan d'investissement, le crédit de rénovation sera soumis prochainement au Législatif payernois. I

PUBLICITÉ

www.landi.ch

Landi
SARINE SA

Vendredi 17 mai 2013
de 9.00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Journée

Maag



Liquidation de grills 2012

Landi Sarine SA, site de Grolley, Rte du PAA 25, 1772 Grolley, tél. 026 476 64 64
Site de Treyvaux, rte du Barrage 11, 1733 Treyvaux